

RAPPORT DES COMPTES ANNUELS 2025

Analyse du bilan au 31 décembre 2025

Le bilan présente la situation patrimoniale de l'entité à la fin de l'exercice.

Bilan Actif : Actif circulant net

- *Créances* : 1 034 095 euros
 - Créances clients net : 1 006 981 euros
 - *Clients* : 1 006 981 euros
Poste représentant les cotisations 2025 non encore réglées au 31/12/2025
 - *Clients douteux* : 35 021 euros
Poste composé de créances non encore recouvrées correspondants à des cotisations de l'année 2024.
 - *Dépréciation créances clients* : 35 021 euros
Dépréciation correspondant à la créance douteuse précédemment citée.
 - *Autres créances* : 22 920 euros
 - *Des Epaulés et des Ailes* : 22 631 euros
 - *Indemnités Journalières de Sécurité Sociale* : 289 euros
 - Charges constatées d'avance : 4 194 euros
- *Trésorerie* : 3 684 354 euros
Poste composé des soldes des comptes bancaires courants, de placements et des intérêts courus.

Bilan Passif : Situation nette

Suite à la fusion LMVP intervenue l'année dernière, GPMA affiche des fonds propres sans droit de reprise de 127 075 euros.

Suite aux opérations de 2024, la réserve du Fonds d'Entraide s'élève à 27 437 euros.

Sur l'exercice 2025, des versements ont été effectués à hauteur de : 26 884 euros au titre de l'Entraide.

Toutefois, pour répondre aux règles comptables concernant le résultat, il vous appartient d'en décider l'affectation. Une résolution en ce sens vous sera donc proposée.

Le report à nouveau reprend les résultats, hors réserves, depuis l'origine de l'Association, il s'élève, avant l'affectation du résultat 2025 qui sera l'objet d'une résolution soumise à votre vote, à 3 181 313 euros.

Le résultat de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 260 355 euros. Ce résultat fera l'objet d'une résolution soumise au vote.

Les fonds propres de l'Association s'élèvent à 3 596 180 euros.

Bilan Passif : Dettes

Les dettes au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 123 037 euros et se décomposent ainsi :

○ Dettes fournisseurs : 3 554 euros	
Honoraires	2 650 €
Frais d'affranchissements	401 €
Frais de réception	503 €
○ Dettes fournisseurs factures non parvenues : 1 068 070 euros	
Cotisations Garantie aidants familiaux	688 084 €
Frais d'affranchissements-traitement AG 2025	313 511 €
Hébergement site	1 140 €
Cadeaux clients	2 160 €
Honoraires Expert-comptable et Commissaire aux comptes	13 600 €
Honoraires avocat	2 075 €
Honoraires Data base	40 000 €
Formations	6 961 €
○ Dettes fiscales et sociales : 51 184 euros	
○ Autres dettes : 110 euros	

Analyse du compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Le compte de résultat synthétise l'ensemble de l'activité de l'exercice.
Il se décompose en résultat courant, résultat financier et résultat exceptionnel.

Produits de fonctionnement : 3 988 025 euros

- Cotisations : 3 909 601 euros

Les droits d'adhésions représentent un montant de 2 940 655 euros.

Les contrats issus de la Direction du développement des partenariats représentent 25 % des produits (contre 29 % en 2024).

- Prestations services : 76 247 euros

Elles correspondent à la mise à disposition du personnel pour Des Epaulés et des Ailes.

- Reprise dépréciation créances clients : 2 177 euros

Charges de fonctionnement : 3 772 145 euros

✓ **Charges : 1 345 262 euros**

- Les frais relatifs à la convocation et la tenue de l'assemblée 2026 sur les comptes 2025 s'élèvent à 354 995 euros et sont en hausse de 17 % par rapport à l'année précédente. Elle est en lien avec la hausse du nombre d'adhérents.
- Les frais de fonctionnement s'élèvent à 281 279 €. Ils sont en hausse par rapport à l'année précédente en raison notamment de la hausse des frais de personnel.
Ils incluent les frais de personnel, la quote-part de frais de personnel, de locaux et d'équipements versés à Generali, les frais déplacements réceptions, les frais de formation et l'assurance.
- Les frais de communication s'élèvent à 27 998 €.
- Les honoraires s'élèvent à 28 886 € et sont en baisse par rapport à l'année précédente en raison de la fusion avec la MVP. Ils incluent les honoraires de l'Expert-comptable, du Commissaire aux comptes et de l'Avocat.
- Les RDV de la santé représentent un coût de 56 991 € contre 68 281 € en 2024.

- Les honoraires liés à la Data base s'élèvent à 40 000 €, contre 35 976 € en 2024.
- Le montant du poste « Garantie aidants familiaux » de 512 505 euros correspond à la cotisation assistance des adhérents de l'association, incluse dans le droit d'adhésion, dont le montant s'élève désormais à 1,25 euros contre 1,65 euros précédemment. Le poste comprend l'économie de 175 679€ sur la renégociation du reversement de 2024. Cette cotisation leur ouvre droit à la garantie Entraide, qui leur permet d'être accompagné lors de l'entrée en dépendance d'un proche.
- Les pertes sur créances irrécouvrables s'élèvent à 7 588 €
- Les dépréciations sur créances douteuses sont de 35 021 €.

✓ **Aides financières : 2 426 884 euros**

- Les versements de soutien se sont élevés à 26 884 euros ; nous vous proposerons de les imputer sur la réserve pour le Fonds d'Entraide.
- La dotation pour le fonds de dotation des Epaules et des Ailes s'élève à 2 400 000 euros.
Le fonds est en charge des actions de mécénat qui étaient traditionnellement réalisées chez GPMA.

Résultat courant : + 215 880 euros

Résultat financier : + 58 521 euros
Il provient des intérêts sur livret.

Résultat net :

Compte tenu des éléments qui précèdent et de l'impôt sur les sociétés de 14 045 € (impôts sur les produits financiers) le résultat de l'exercice est donc bénéficiaire de 260 355 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice soit, 260 355 euros de la façon suivante :

- - 26 884 euros au fonds d'entraide qui sera ainsi diminué pour être porté de 27 437 euros à 553 euros.
- + 287 239 euros au report à nouveau dont le montant passera de 3 181 313 euros à 3 468 552 euros.